

Accompagnement de la transition professionnelle

Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Identifier, apprécier ses compétences professionnelles, ses capacités et intérêts personnels, ses valeurs et motivations.

Faire le point sur son évolution professionnelle en analysant les expériences de vie et de travail, anticiper un changement, se projeter dans l'avenir

Elaborer et/ou valider un projet professionnel, étudier des pistes de mobilité, déterminer un plan d'action pour concrétiser un projet.

Définir ses besoins en formation, préparer une validation des acquis de l'expérience.

Se situer par rapport au marché du travail, valoriser sa candidature

BILAN DE COMPETENCES

Déroulement, méthodologie, techniques, outils et équipe

3 PHASES DU BILAN DE COMPETENCES

Phase préliminaire, Investigation, Conclusion

- Accueil (entretien préalable sans engagement)
- Information
- Contractualisation de la démarche
- Exploration du parcours personnel et professionnel
- Connaissance de soi (histoire de vie au travail, exploration des intérêts personnels et professionnels, investigation du champ intellectuel, analyse des compétences et valeurs au travail, enquêtes et recherches documentaires)
- Analyse des résultats
- Validation du projet, détermination du plan d'action
- Remise d'un document de synthèse au bénéficiaire, dont il est le seul destinataire (document personnel et confidentiel)
- Suivi du plan d'action (6 mois au plus tard)

METHODOLOGIE LORS DU BILAN

- Formalisation des acquis antérieurs à travers la description et l'analyse du parcours professionnel et personnel
- Evaluation des compétences
- Repérage des autres éléments constitutifs du potentiel : aptitudes, capacités personnelles...
- Travail sur les souhaits et les motivations du bénéficiaire
- Confrontation du projet aux contenus et aux contraintes de l'emploi
- Détermination d'un plan d'action pour concrétiser le projet professionnel

CARACTERISTIQUES DU BILAN

- Le bilan de compétences est conduit par des professionnels de l'accompagnement qui utilisent des outils dûment validés et des techniques fiables.
- Le bilan de compétences se déroule sur 16 heures réparties sur 6 à 8 semaines
- Le bilan de compétences peut être réalisé pendant ou en dehors de votre temps de travail
- La démarche comprend plusieurs étapes qui prennent en compte l'individualisation inhérente à un parcours de bilan de compétences
- Le bilan de compétences se déroule dans un lieu propice à l'écoute et dans le respect de la confidentialité et de la déontologie du Code des psychologues.

QUELLES TECHNIQUES ? QUELS OUTILS ?

- Entretiens individuels
- Questionnaire d'auto-évaluation (intérêts, valeurs, personnalité)

CONCLUSION et document de synthèse

- Analyse des résultats
- Validation du projet, détermination du plan d'action
- Remise d'un document de synthèse au bénéficiaire, dont il est le seul destinataire (document personnel et confidentiel).
- Suivi du plan d'action (6 mois plus tard)

Pour qui :

- Toute personne souhaitant faire le point sur son évolution professionnelle
- Toute personne désirant s'orienter, rechercher un emploi

Modalités

- Démarche conduite par un psychologue



Les dates :

Nous consulter



REF : DF-RH-14

Prix de la prestation : Nous consulter
FONGECIF: 1200 TTC, Particulier
320 TTC, entreprise: nous consulter

Pour organiser votre projet sur mesure, contactez-nous

Dijon Formation
7 bd de l'Europe 21800 Quetigny

@ : accueil@dijonformation.com
Tel : 03 80 48 99 99

